

COMMUNE DE MARPIRE

Compte rendu du conseil municipal

En date du 17 avril 2015

Nombre de conseillers : En exercice 15 Présents : 14

Etaient présents : FAUVEL Auguste – TRAVERS Alain – MOUSSU Thérèse – LEJAS Frédéric - – ASSELIN Marie-Christine – DENIS Geneviève – DELAUNAY Thierry – FAUCHEUX Ludivine - DAGUISE Laurent – BEAUDUCEL Cécile – HALLET Christelle – DUBOIS Gildas – PINSARD Gisèle – SEVENO Hervé

Absent excusé : PAIN Jean-Yves

Secrétaire de séance : Christelle HALLET

Ordre du jour :

- Consultation concernant l'aménagement des abords de la mairie : Choix du prestataire
- Prescription de la révision du plan d'occupation des sols et sa transformation en plan local d'urbanisme
- Consultation pour fourniture et livraison de repas à la cantine municipale
- Décision modificative (budget assainissement)

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les sujets suivants :

- Pour information, une modification des horaires d'ouverture de la mairie est validée par le maire pour ouvrir les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois au lieu des 1^{er}, 3^{ème} et 5^{ème}
- Mise à jour du plan cadastral
- Désignation pour le site internet d'un délégué de la CAO et prise d'une délibération pour le groupement de commande
- Consultation sur le point à temps
- Chemins de Vitré Communauté

I : Consultation concernant l'aménagement des abords de la mairie : Choix du prestataire

La commission nous présente une comparaison des prix unitaires des devis de 5 entreprises : FTPB, MAN TP, PIGEON TP, TPB, Beaumont TP sur l'enrobé, le dallage, les bordures, la chaînette, la signalisation du marquage et l'accodrain.

La société PIGEON TP a les prix les plus intéressants donc le conseil municipal décide de demander un devis plus précis ainsi que leur délai d'exécution pour que les travaux soient faits avant l'été. De plus, une peinture sera aussi demandée sur les ralentisseurs rue des sports et devant l'école.

II : Prescription de la révision du plan d'occupation des sols et sa transformation en plan local d'urbanisme

Le plan d'occupation des sols doit être révisé avant le 1^{er} janvier 2016 et transformé en PLU. Le maire propose de travailler avec l'aide d'un cabinet d'urbanisme.

Le groupe de travail constitué au conseil du 20 février 2015 accepte de prendre en charge cette consultation avec le cabinet d'urbanisme.

Hervé SEVENO souhaite rejoindre ce groupe

Le conseil municipal accepte cette consultation et confie la mission au groupe de travail.

III : Consultation pour fourniture et livraison de repas à la cantine municipale

Le contrat avec le fournisseur de la cantine arrive à échéance donc il faut relancer un marché pour la rentrée prochaine.

Actuellement, c'est SODEXO avec un cuisinier qui prépare au collège Saint-Joseph de Châteaubourg.

Un courrier a été préparé pour une fourniture de repas en liaison chaude (le pain, les fromages et les desserts sont pris à EPI).

RESTECO, SODEXO, la mairie de SAINT-DIDIER et la mairie de TAILLIS seront contactés.

IV : Décision modificative (budget assainissement)

La trésorerie s'est aperçue que le montant porté en dépenses imprévues était trop élevé donc on retire 2500€ au chapitre 022 et on les remet au chapitre 6152.

Le conseil municipal donne son accord.

V : Mise à jour du plan cadastral

Le géomètre du cadastre intervient en ce moment chez les propriétaires qui ont eu un permis de construire depuis 2010 afin de remettre à jour le plan cadastral.

VI : Désignation pour le site internet d'un délégué de la CAO et prise d'une délibération pour le groupement de commande

Une délibération doit être prise pour adhérer au groupement de commande, valider la convention constitutive et désigner un membre du conseil municipal de la CAO pour participer au choix du prestataire.

Le conseil municipal accepte la convention constitutive, autorise le maire à signer cette convention et désigne Marie-Christine ASSELIN comme déléguée de la commune et Cécile BEAUDUCEL en suppléante à la CAO.

VII : Consultation de deux entreprises pour le point à temps :

Une consultation de deux entreprises pour le point à temps a été faite. Un groupement de commande entre Marpiré, Saint Jean sur Vilaine et Champeaux a été demandé afin de réduire les coûts.

L'entreprise Beaumont a fait la meilleure offre 880€/Ht la tonne de Point à temps et 265€/Ht l'enrobé à froid. Le conseil municipal accepte la proposition.

VIII : Chemins de Vitré communauté

Une proposition d'aménagement du circuit de randonnée a été faite par Vitré Communauté.

Hervé nous expose les modifications.

